

# Conditions Générale

## Run Swim and Co'aching

### Le contrat :

Vous sollicitez en tant que pratiquant les services de l'entreprise Run Swim and Co'aching pour participer aux activités physiques et sportives d'Urban Training et de Boot Camp pratiquées sous la direction de son éducateur sportif. Conformément à la loi, l'entreprise a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile.

L'entreprise se réserve le droit de modifier, actualiser le planning des séances, et cela sans préavis ou modification de l'abonnement. Vous attestez également avoir pris connaissance qu'*aucun remboursement des frais d'inscriptions n'est prévu sauf pour les abonnements mensuel comme expliqué ci-dessous.*

Vous attestez être en bonne forme et averti que l'entreprise Run Swim and Co'aching décline toutes responsabilités en cas d'accident, blessure ou événement pouvant survenir avant, après ou lors de la pratique.

Vous avez pris connaissance des informations pour la pratique de l'Urban Training La Rochelle :

- Les séances durent entre 1h et 1h15 minutes.
- Vous devez vous présenter sur le lieu de rendez-vous 5 minutes avant le début de la séance.
- Les séances débuteront à l'heure et tout retard pourra induire un refus de la part du coach pour le suivi de la séance (pour le respect de la pratique, du pratiquant, de son intégrité physique et des autres adhérents) et cela sans quelconque remboursement.
- Vous devez venir avec une tenue de sport adaptée (spécialement en hiver) à la pratique sportive en extérieur.
- Fermeture des séances d'Urban Training et de Boot Camp: 2<sup>ème</sup> semaine de chaque vacances scolaire, Août et réserve sur Juillet
- L'adhérent s'engage pour la durée de son abonnement à payer la totalité de la somme due.
- Les séances ont lieu toute l'année sauf exception (fermeture) et conditions météorologique extrêmes laissées à l'appréciation de l'éducateur sportif.
- Les cadeaux offerts lors d'une inscription dépendent des offres en cours (lors de la date d'inscription) et ne sont valables que pour la première adhésion.
- Aucun remboursement sur les forfaits 5,10 et 20 séances ne pourra être effectué. Seuls les abonnements au mois pourront être interrompus sur justificatif du médecin et les mois restant pourront être remboursés ou repoussés.

### **Les conditions générales :**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») décrivent les termes et conditions dans lesquels la société *Run Swim and Co'aching* fournit un service de prestation de remise en forme (cours collectif sportif) = Urban Training et Boot Camp.

L'accès à ce service est subordonné au respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Tout individu souhaitant y participer doit avoir pris connaissance préalablement de ces Conditions Générales d'Utilisation et s'engage à les respecter sans réserve.

### **Mentions légales :**

Urban Training La Rochelle SIRET : 52321574700032

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

La présentation et chacun des éléments, y compris les marques, logos et noms de domaine, apparaissant sur les sites internet : <https://www.facebook.com/RunSwimCoachingLaRochelleUrbanTrainingLaRochelle/> et <https://www.runswimcoaching-larochelle.fr/> ; ou tout autre support (tee shirt, affiches, flyers,...), sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, et appartiennent à Run Swim and Co'aching ou font l'objet d'une autorisation d'utilisation.

Aucun de ces éléments ne peut être copié ou reproduit sans autorisation.

